

OPH AUBERVILLIERS



Appel à la grève du jeudi 10 décembre 2015.

Pourquoi la grève à l'OPH : quand on refuse, on dit NON !

Parce que le droit de grève est le droit de désobéir, le droit à la révolte, le droit à la résistance.

Parce que le droit de grève est un droit obtenu en 1864 après des luttes de travailleurs durant des décennies et qu'il n'est entré dans la constitution française qu'après la seconde guerre mondiale en 1946.

Parce que le droit de grève est essentiel et qu'il constitue le principal contre-pouvoir à la disposition des salariés.

Parce que le droit de grève est un droit pour tous, quel que soit son statut, quel que soit son sexe, quelle que soit sa nationalité, quel que soit son emploi et que vous soyez syndiqué ou pas.

Parce qu'aujourd'hui en France, l'état d'urgence nous interdit de manifester.

Exercer notre droit de grève aujourd'hui, c'est affirmer que nos luttes persistent pour la préservation de nos libertés fondamentales et de nos libertés syndicales.

C'est pourquoi la CGT de l'OPH vous appelle à la rejoindre toutes et tous dans la grève de ce jeudi 10 décembre 2015 : pour l'augmentation des salaires, pour gagner de nouveaux acquis sociaux, pour le droit à travailler dans de bonnes conditions garantant notre santé.

Assemblée Générale de grève au siège de l'OPH (près du CE) de 10h00 à 12h00

Rassemblement au siège de l'OPH à 18h00 pour accueillir le Conseil d'Administration